

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2017/32 Paraphe : <i>FS</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE <i>Délibération n°DB2017/15</i>	

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 14

Votants : 16

POUR : 16 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le vingt-neuf mars deux mille dix-sept, à 18h00, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET
Date de la convocation : 21/03/2017
Mme Agnès MERCIER est élue secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote: Mme Agnès MERCIER, Mme Françoise PAYEN et M. Claude ADAM, M. Tony BESANCON, M. Jacques BOUILLON, M. Roland CANIVENQ, M. Claude DEBOURCES, M. Yann DUGARD, M. Philippe ETIENNE, M. Olivier GODART, M. André MALVAUX, M. Michel MEIS, M. Francis SIGNORET et M. Benoit SINGLIT.

Représentés: M. Christophe MANCEAUX donne pouvoir de vote à M. André MALVAUX ; M. Frédéric MATHIAS donne pouvoir à M. SINGLIT

OBJET : OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA RENOVATION DE TOITURE / FACADES

Vu la compétence optionnelle « Politique du logement social et du cadre de vie sur le territoire communautaire » inscrite dans les statuts de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise ;

Vu la délibération n°DC2015/96 du Conseil Communautaire en date du 15 décembre 2015 adoptant le dispositif de soutien à la rénovation de toitures et façades et confiant délégation au Bureau l'attribution des subventions ;

Après en avoir délibéré, le BUREAU COMMUNAUTAIRE décide d'attribuer les subventions suivantes :

Prénom Nom	Adresse de résidence	Travaux	Montant travaux	Montant éligible	Subvention prévue
M. Mme DELETANG William	14 Rue de la Retourne 08310 MONT SAINT MARTIN	Toiture	11 996,05 €	7 953,55 €	1 193,03 €
M. Mme PALLETEAU Gabin	7 Rue de l'Eglise 08310 CAUROY	Façade	10 990,05 €	7 927,37 €	1 189,11 €
M. DEMAILLY Claude Mme MIANNAY Lucrèce	4 Grande Rue 08250 VAUX LES MOURONS	Toiture	21 147,41 €	9 967,30 €	1 495,10 €
M. DAUBY François	18 Rue de la Gare 08390 SAUVILLE	Toiture	32 138,59 €	10 000,00 €	1 500,00 €

- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le Président,

Par délégation, le 1^{er} Vice-Président,
Yann DUGARD

Francis SIGNORET



Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le
et de sa publication ou notification le

05 AVR. 2017